



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Gares

Question écrite n° 41382

Texte de la question

M. Roger-Gerard Schwartzberg attire l'attention de M. le ministre de l'équipement, du logement, des transports et du tourisme sur certaines informations contenues dans le journal « RER ligne D » (juin 1996), selon lesquelles la majorité des guichets des gares SNCF d'Ile-de-France sont ouverts sans interruption de 6 heures 30 à 21 heures. Sur le réseau francilien desservi par la gare de Lyon, celui-ci comprenant 65 gares, stations et points d'arrêt, 45 établissements possèdent un guichet apte à délivrer des titres de transports. Il apparaît que peu de gares sont ouvertes sans interruption, chaque jour, pendant la période indiquée, représentant un pourcentage réduit des points d'arrêt. Dans le souci d'améliorer la qualité du service offert par le transporteur aux habitants du sud de l'Ile-de-France, il lui demande de bien vouloir lui indiquer quelle est la raison qui permet d'expliquer cette différence entre la durée moyenne d'ouverture des guichets du réseau desservi par la gare de Lyon et celle de l'ensemble du réseau francilien.

Texte de la réponse

Sur les lignes ferroviaires d'Ile-de-France, les guichets des gares ou le nombre quotidien de voyageurs entrants est supérieur à 1 500, sont ouverts sans interruption de 6 h 30 à 21 heures. Tout en maintenant cette amplitude, les heures de début et de fin de service peuvent varier d'une demi-heure environ. Pour les gares où le trafic est plus faible, il existe une interruption de service en milieu de journée. Cette interruption, le plus souvent d'une demi-heure, permet le changement de personnel sur l'unique poste de vente ; les voyageurs ont alors la possibilité d'acheter leur titre de transport aux distributeurs automatiques. Ces dispositions sont en vigueur sur le réseau Sud-Est, à l'exception de trois gares appartenant à la première catégorie citée ci-dessus où une courte interruption de service est nécessaire pour la relève du personnel. Quoi qu'il en soit, la politique aujourd'hui mise en œuvre par la SNCF a pour objectif le renforcement de la présence humaine dans les gares et les trains ; cette politique sera poursuivie dans les années à venir.

Données clés

Auteur : [M. Schwartzberg Roger-Gérard](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 41382

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : équipement, logement, transports et tourisme

Ministère attributaire : équipement, logement, transports et tourisme

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 juillet 1996, page 3943

Réponse publiée le : 9 septembre 1996, page 4836